



La parenté, le marché et l'État face à l'aversion pour les filles en Asie

Christophe Z. Guilmoto

► To cite this version:

Christophe Z. Guilmoto. La parenté, le marché et l'État face à l'aversion pour les filles en Asie. Working Paper du Ceped #08, Centre Population et Développement. 2010, pp.18. hal-04159400

HAL Id: hal-04159400

<https://hal.science/hal-04159400>

Submitted on 11 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Mars 2010 • 08

Working Papers du CEPED

La parenté, le marché et l'État face à l'aversion pour les filles en Asie

Christophe Z Guilmoto

Centre Population et Développement

UMR 196 CEPED, Université Paris Descartes, INED, IRD

<http://www.cephed.org/wp>

Contact • Corresponding Author: Prénom Nom

Christophe Z. Guilmoto, Démographe, IRD
CEPED – UMR 196 Université Paris Descartes, INED, IRD
guilmoto@ird.fr

Citation recommandée • Recommended citation

Guilmoto Z. Christophe « La parenté, le marché et l'État face à l'aversion pour les filles en Asie », *Working Paper du CEPED*, numéro 09, UMR 196 CEPED, Université Paris Descartes, INED, IRD, Paris, février 2010.
Available at <http://www.cephed.org/wp>

Publication

Une version plus courte de ce texte sera publiée dans la revue *Hérodote* en 2010.

CEPED • Centre Population et Développement

UMR 196 CEPED, Université Paris Descartes, INED, IRD
45, rue des Saints-Pères 75006 PARIS • 221, boulevard Davout 75020 PARIS
Pour toute correspondance, s'adresser au CEPED, 221 boulevard Davout, 75020 PARIS
<http://www.cephed.org/> • contact@cephed.org

Les Working Papers du CEPED constituent des **documents de travail** portant sur des recherches menées par des chercheurs du CEPED ou associés. Rédigés pour une diffusion rapide, ces papiers n'ont pas été formellement relus et édités. Certaines versions de ces documents de travail peuvent être soumises à une revue à comité de lecture.

Les droits d'auteur sont détenus par les auteurs.

*CEPED Working Papers are **working papers** on current research conducted by CEPED-affiliated researchers. Written for timely dissemination, these papers have not been formally edited or peer reviewed. Versions of these working papers are sometimes submitted for publication in peer-reviewed journals.*

Copyrights are held by the authors.

La parenté, le marché et l'État face à l'aversion pour les filles en Asie

*Christophe Z. Guilmoto**

English title

The role of kinship, market and governments in the aversion to girls in Asia.

Abstract

Gender discrimination assumes singular demographic features in Asia where it has translated during the 20th century into significant sex imbalances between male and female populations. The recent emergence of sex selective abortions as a new technique to avoid unwanted female births has resulted in a rapid deterioration in the *sex ratio* of the child population, with a growing proportions of boys among the generations born since 1990. Using micro-level census data, the present paper underlines the specific geographic contours of gender discrimination in both China and India, showing in particular how *sex ratio* maps reflect profound regional variations within each country. While India follows clear-cut spatial patterns centred on a few identifiable regions, East China's map corresponds to a much more segmented situation characterized by pronounced local disparities and potential underreporting. The paper also explores the role of the three main actors of demographic changes –kinship systems, market forces and government actions– in the current situation and in the future scenarios of demographic masculinization in these countries.

Résumé

Les discriminations de genre prennent des traits singuliers en Asie où elles se sont traduites au cours du XX^e siècle par des déséquilibres démographiques conséquents entre populations masculines et féminines. L'émergence récente de l'avortement sexo-sélectif comme nouvelle méthode pour éviter des naissances féminines non désirées a entraîné une détérioration rapide du *sex ratio* de la population juvénile, avec une proportion croissante des garçons dans les générations nées depuis 1990. À l'aide de micro-données du recensement, le présent article trace les contours géographiques spécifiques à la discrimination entre les sexes en Chine et en Inde, faisant notamment apparaître comment la carte des *sex ratio* reflète des variations interrégionales accentuées dans chacun de ces deux pays. Alors que l'Inde suit un modèle spatial centré autour de quelques régions identifiables, la carte de la Chine renvoie à une situation bien plus segmentée, caractérisée par des disparités locales prononcées et un risque de sous-déclaration. L'article étudie également le rôle des trois principales instances des comportements démographiques – les systèmes de parenté, les forces du marché et les actions gouvernementales – dans la situation actuelle et pour les scénarios futurs de la masculinisation démographique de ces pays.

* CEPED (UMR 196 Paris Descartes INED IRD) / IRD

Démographie récente de la discrimination de genre en Asie¹

Les inégalités entre les sexes traversent les sociétés asiatiques et y irriguent les pratiques sociales de toutes parts. À ce titre, on serait enclin à penser que l'Asie n'est guère différente des autres aires culturelles où le genre demeure une des catégories centrales des processus de différenciation entre individus et groupes, n'était le fait que ce continent a depuis longtemps donné aux mécanismes de discrimination sexuelle une dimension singulièrement démographique : le sexe moins désiré est en effet le moins nombreux et les décomptes statistiques confirment que l'Asie est bien la région la plus masculine du monde. Ainsi, les estimations pour 2010 de la population de la Chine et de l'Inde font apparaître un surplus apparent de 91 millions d'hommes². Or si ces deux pays avaient la même proportion d'hommes et de femmes que le reste de la planète, on devrait au contraire y dénombrer un excédent de 20 millions de femmes. Cette béance démographique entre les chiffres attendus et les valeurs observées a été relevée il y a vingt ans par l'économiste indien Amartya Sen (1990) qui a mis en évidence les millions de *missing women* de Chine et d'Inde.

Cette moindre proportion de femmes en Asie a longtemps tenu à l'effet impitoyable d'une surmortalité structurelle affectant l'ensemble du cycle de vie féminin, courant de la prime enfance au veuvage et à la vieillesse et s'étendant de la simple négligence passive ou du chronique manque de soins aux femmes jusqu'à l'infanticide et aux formes les plus violentes d'élimination. Il s'agit toutefois de comportements relevant, dans une perspective historique, d'un « ancien régime discriminatoire », à savoir des pratiques reposant sur des méthodes diversement frustrées et efficaces, voire socialement répugnantes. C'est avec l'apparition des avortements sélectifs que le paysage de la discrimination contre les femmes a radicalement changé en Asie. La détection préalable du sexe de l'enfant à naître, rendue possible par le développement des diagnostics prénataux à partir des années 1980, s'est alliée à la légalisation des interruptions de grossesse pour offrir, dans de nombreux pays d'Asie, des techniques les plus modernes et efficaces pour se débarrasser des grossesses non désirées : en l'occurrence, celles des filles auxquels les garçons sont éminemment préférés pour un ensemble de motifs à la fois socioéconomiques et culturels découlant avant tout du système de parenté patrilinéaire prévalant en Asie (Croll, 2000 ; Manier, 2006). Les anciennes méthodes ont connu un déclin, tant la sélection sexuelle prénatale s'avère avantageuse en termes de risque et d'effort aux yeux des familles. Autant que le désir de fils, la mise en place graduelle de nouvelles technologies comme l'échographie a joué un rôle capital dans le calendrier du dérèglement progressif de l'équilibre des sexes à la naissance.

Cette péripétie inédite de la démographie asiatique, fort éloignée des récits plus glorieux de baisse de la fécondité et de progrès rapides dans la lutte contre la pauvreté, est désormais mieux connue dans ses grands traits et les décomptes statistiques permettent de mesurer l'ampleur de ces discriminations prénatales (Attané et Guilmoto, 2007 ; Banister, 2004). On sait ainsi que les déséquilibres à la naissance, que l'on évalue à l'aune du « *sex ratio* à la naissance »³, sont apparus dans les années 1980 en Chine, en Corée du Sud et en Inde, ainsi que dans de plus petites entités comme Taiwan ou Singapour. Durant la décennie suivante, le *sex ratio* à la naissance connut à son tour un bond en avant dans les pays du sud Caucase fraîchement débarrassés du joug soviétique. En 2000, le *sex ratio* à la

¹ Je remercie Sébastien Oliveau de ses commentaires sur une première version de cet article.

² Les chiffres de population utilisés ici proviennent des estimations les plus récentes de la Division de la Population des Nations unies. Les autres chiffres dérivent des recensements, de l'état civil ou des enquêtes nationales. On trouvera des analyses de la situation démographique récentes de la Chine et de l'Inde dans Dyson *et al.* (2004) et dans Zhao *et al.* (2007).

³ Le *sex ratio* à la naissance (ou encore rapport de masculinité des naissances) oscille normalement autour 105 naissances vivantes masculines pour cent filles (Chahnazarian, 1988). Des écarts sensibles à cette moyenne biologique ne peuvent s'expliquer que par des problèmes d'enregistrement ou par la sélection prénatale. L'infanticide, pour sa part, relève techniquement de la mortalité néonatale.

naissance dans ces pays s'étalait entre 113 et 120, valeurs clairement au-delà de la norme biologique. Depuis, le Vietnam a rejoint la liste des pays manifestant un déficit de naissances féminines et on peut dire, dès à présent, quand il sera rejoint par d'autres nations d'Asie du Sud (Pakistan, Népal ou Bangladesh) où la préférence pour les garçons est marquée. Le tableau 1 reprend les données les plus récentes en matière de *sex ratio* à la naissance. Si le cas de la Chine et de l'Inde se distinguent, on notera également les valeurs très élevées observées dans les trois républiques du Caucase (Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie) ainsi qu'au Pakistan, pays pour lesquels les études complémentaires sur les discriminations de genre, à caractère plus qualitatif ou ethnographique, font défaut. On observera également au passage la forte valeur du *sex ratio* observée en Albanie, qui semble se rapprocher de celle du Caucase.

Tableau 1 – Mesures récentes du *sex ratio* à la naissance dans différents pays, 2000-2008

Pays	<i>Sex ratio</i> à la naissance	Période de référence	Source
Albanie	114,2	2006	État civil
Arménie	115,8	2005	État civil
Azerbaïdjan	116,0	2005	État civil
Chine	120,5	2004	Enquête 1%
Hong Kong	112,0	2007	État civil
Taiwan	109,6	2007	État civil
Corée du Sud	106,1	2007	État civil
Géorgie	110,1	2007	État civil
Inde	109,0	2000-2006	Enquête NFHS-3
	113,5	2004-2006	État civil (SRS)
Pakistan	108,9	2003-2007	DHS
Singapour	107,2	2007	État civil
Vietnam	110,6	2008	Recensement de 2009
Notes : Années d'estimation les plus récentes. <i>Sex ratio</i> à la naissance = naissances masculines pour 100 naissances féminines.			

Sources : chiffres des bureaux statistiques nationaux

Ces déséquilibres ne signifient pas que l'ensemble des femmes évite les naissances féminines. Ainsi, si l'on imagine que les femmes ont en moyenne deux enfants et que *toutes* souhaitent éviter la naissance successive de deux filles (en avortant de leur seconde grossesse féminine), on obtiendrait un *sex ratio* extrême de 170, nulle part observé en Asie. En confrontant ces calculs et les chiffres les plus élevés constatés dans certaines régions de Chine (130 garçons pour cent filles), on peut ainsi en déduire que seules 45 % des femmes décident de recourir à une sélection sexuelle aussi rigoureuse lors de leur seconde grossesse. En d'autres termes, la situation pourrait être plus grave et le fait que les chiffres semblent avoir depuis quelques années cessé de progresser en Chine ou en Inde suggère que l'on est peut-être arrivé à un niveau maximal de préférence pour les garçons. On note en outre que la proportion des naissances masculines, après avoir atteint un pic en Corée du Sud au début des années 1990, est graduellement redescendue depuis à un niveau normal et s'établit en 2008 à 106 garçons pour 100 filles. Cette exemple de hausse suivi d'une baisse reste unique, mais il suggère que l'aberration des rapports de masculinité à la naissance n'est peut-être que temporaire et que l'exemple de la Corée du Sud, qui est la nation affectée la plus avancée en termes socioéconomiques, pourrait ainsi annoncer les transitions à venir ailleurs en Asie (Guilmoto, 2009 ; Sharma and Haub, 2008).

Sociologie des préférences de sexe

De nombreuses années ont été nécessaires pour mettre en évidence la masculinisation progressive des naissances, qui n'a été admise que durant les années 1990. En certains pays, comme les nations du Caucase, l'ignorance ou le déni reste encore de règle hors des milieux scientifiques mieux informés. Les raisons de ce retard dans la prise de conscience sont multiples. En premier lieu, les mesures statistiques irréfutables, comme les naissances annuellement enregistrées par l'état civil, sont rarement disponibles, du fait de systèmes d'enregistrement défaillants comme en Inde ou d'une absence totale de transparence comme en Chine. Il faut donc attendre les résultats des recensements décennaux, quand ils ont lieu, pour retrouver la trace des filles manquantes dans les pyramides par âge enfantines, ce qui interdit notamment un suivi régulier des tendances durant les périodes intercensitaires. En second lieu, les observateurs se sont parfois perdus en explications savantes, allant des phénomènes vraisemblables de sous-enregistrement différentiel par sexe en Chine à l'effet mystérieux de l'hépatite B sur le *sex ratio* à la naissance – hypothèse qui a fait les manchettes entre 2005 et 2007 et a depuis été invalidée. Les avortements sont pour leur part très mal dénombrés et parmi eux la minorité des avortements sélectifs décidés après diagnostic prénatal reste proprement indécélable. La démonstration de leur effet sur le *sex ratio* à la naissance relève de ce fait de la déduction indirecte. Il faut pour finir souligner la mauvaise volonté des gouvernements à considérer l'ampleur d'un phénomène discriminatoire, car celui-ci semble entretenir des liens coupables avec la politique de restriction des naissances promue par l'État. De la même façon, certains organismes internationaux et de nombreuses féministes éprouvent un grand embarras à devoir associer des formes aussi manifestes de discrimination de genre à la pratique de l'avortement. Ce dernier reste pratiqué dans des conditions souvent déplorables, souvent dangereuses en de nombreux pays d'Asie – quand il n'y est pas tout simplement proscrit comme au Pakistan ou aux Philippines, forçant les femmes à y recourir illégalement à leurs propres risques – et la lutte contre l'avortement à risque figure parmi les premiers objectifs de santé publique. L'engouement asiatique pour l'avortement sélectif apparaît comme un effet pervers des politiques de population (et des progrès en santé reproductive). Les groupes anti-avortement ne s'y sont pas trompés, qui désignent la sélection sexuelle comme une preuve tangible supplémentaire du mépris de la vie que représenteraient les interruptions de grossesse.

Amartya Sen, qui avait lancé le premier cri d'alarme en 1990 à propos des *missing women* (femmes manquantes), a ainsi dû attendre 2003 pour souligner, dans le *British Medical Journal*, le rôle désormais prépondérant des avortements sélectifs dans les déséquilibres de sexe. Dans un ouvrage qui a suivi, Amartya Sen (2005) manifeste en vérité sa grande perplexité face à la sélection sexuelle, notamment en Inde. Le phénomène se manifeste en effet en premier lieu parmi des femmes éduquées et des milieux plus prospères, ce qui représente un cruel démenti au rôle pionnier de l'éducation et des « capacités » féminines dans le progrès social. De telles analyses des avortements sélectifs se fondent sur une analyse plus fine des pratiques discriminatoires à l'intérieur des différents pays concernés qui visent à identifier les communautés ou les groupes sociaux les plus concernés. On observe à ce propos que ce sont les femmes des villes et celles dotées du meilleur niveau d'instruction qui ont été les premières à adopter les techniques modernes de sélection sexuelle. Autant dire que nous sommes loin de l'image ancienne de l'infanticide pratiquée par les communautés les plus arriérées. Les avortements sélectifs apparaissent comme une pratique résolument moderne et donc typique des couches de la société les plus avancées. La communauté médicale qui a mis au service des stratégies de genre les technologies récentes a joué un rôle crucial dans cette modernisation. Le progrès rapide des avortements sélectifs s'appuie en effet sur le formidable développement de la médecine moderne en Asie et plus particulièrement sur le boom du secteur médical privé illustré par l'ouverture de centres de soins de tout type à travers la Chine et l'Inde. Pour être plus précis, il faut relever sur ce point que

les diagnostics par échographie ou amniocentèse sont déjà des procédures en partie désuètes, au regard des progrès récents : le diagnostic préimplantatoire à partir de la fécondation *in vitro* ou, plus récemment, le test du sang fœtal sont des méthodes encore plus *high-tech* qui présentent de nombreux avantages en termes de confort ou de discrétion pour les femmes⁴. Le recours à ces techniques est sans doute courant parmi les diasporas asiatiques dont la masculinité des naissances est également clairement anormale, comme cela a été mis en évidence en Grande-Bretagne ou aux États-Unis.

Les caractéristiques des groupes sociaux les plus enclins à se débarrasser des fœtus féminins sont variables selon les pays ; mais comme on vient de l'évoquer, le niveau socio-économique est un premier trait distinctif, notamment parmi les « pionniers » qui ont eu les premiers l'idée, et les moyens, de mettre le diagnostic prénatal au service de leurs objectifs en matière de composition sexuelle de leur descendance. Mais cette innovation radicale dans la technologie discriminatoire a progressivement percolé à travers l'ensemble de la société selon deux modalités classiques : la diffusion verticale *top-down* par capillarité sociale, au sein des localités, allant des groupes privilégiés vers les couches plus basses, et une diffusion horizontale par contagion spatiale de proche en proche, dont les cartes (voir Annexes) examinées plus bas attestent. Mais deux facteurs ont sans doute ralenti cette diffusion sociale et spatiale. En premier lieu, la forte natalité de certaines populations, et ainsi la possibilité de répéter les grossesses jusqu'à la naissance d'un garçon, rend les avortements sélectifs parfois superflus. La proportion des femmes sans garçons après quatre grossesses est ainsi inférieure à 6 %. En second lieu, une grande majorité des couples, y compris en Asie, ne souhaite pas interrompre une grossesse en fonction du sexe des enfants à naître. Rappelons que si nous mettons ici l'accent sur deux pays où les déséquilibres des naissances sont prononcés, il demeure un grand nombre de nations asiatiques, de l'Iran à la Thaïlande, du Japon à la Malaisie, où aucun signe patent de surmasculinité des naissances n'a été décelé.

Pour résumer ce tableau rendu complexe par la diversité des situations, on dira que la sélection sexuelle obéit à trois conditions préalables (Guilmoto, 2009). Il faut avant toute chose que préexiste une forte préférence pour la descendance masculine. Mais il faut en outre que les femmes aient les moyens de recourir à la sélection prénatale moderne. Et pour finir, il faut également que la baisse de la natalité force les femmes à faire des choix drastiques sur leur dernière naissance, plutôt que de s'en remettre au hasard. Différemment dit, la sélection sexuelle d'aujourd'hui présuppose que les femmes le veulent, le puissent et le doivent. Les deux premières conditions relèvent respectivement de la classique équation économique de l'offre et de la demande, alors que la troisième correspond à l'urgence démographique provoquée par la baisse de la fécondité. Ces trois conditions expliquent en partie les différences entre groupes sociaux ou entre pays, et laissent également présager les évolutions futures : détérioration là où baisse la fécondité et où apparaissent les infrastructures de santé modernes, et amélioration là où s'estompent les inégalités entre les sexes.

Une géographie de la discrimination

Les cartes de *sex ratio* en Chine et en Inde que nous avons dressées résument les variations spatiales qui existent à l'intérieur de chaque pays. Quelques remarques s'imposent au préalable sur la nature des données utilisées ici et leur cartographie. Notons en premier lieu qu'elles se fondent sur des données très fines, rarement cartographiées dans les pays concernés qui n'ont encore pour l'analyse

⁴ Si elles restent encore en nombre très marginal en Asie pour des raisons de législation, de coût ou de technologie, elles sont déjà bien courantes dans les pays riches et il suffit de quelques touches sur Internet pour se faire une idée des conditions et prix de ces services : environ 200 dollars américains pour la plus récente méthode du test du sang fœtal, praticable à partir de sept semaines de grossesse.

spatiale qu'un intérêt très faible. Les données proviennent des derniers recensements des deux pays concernés et calculent les *sex ratio* à partir des effectifs de population enfantine. De ce fait, l'indicateur utilisé agrège l'effet des discriminations prénatales à celui de la surmortalité des filles dans l'enfance. La surmortalité féminine avec l'infanticide et l'abandon représentent les formes anciennes de la discrimination et tendent aujourd'hui à avoir été largement supplanté par l'effet de la sélection sexuelle prénatale. Mais les chiffres souffrent toutefois de possibles sous-enregistrements, notamment parmi les petites filles en Chine du fait des réglementations sévères concernant le nombre de naissances autorisé. Il s'agit là d'une variable particulièrement problématique, car il semble impossible d'évaluer son effet réel sur les *sex ratio* observés avant d'avoir les résultats des recensements suivants qui viendront confirmer, ou infirmer, les niveaux de masculinité dans les cohortes de naissance.

Pour la Chine, les *sex ratio* sont mesurés dans les 2 391 « districts » (*xiàn*), qui forment les unités administratives en dessous des provinces et des préfectures. Pour l'Inde, il s'agit également des 5 500 unités les plus fines disponibles (alias *tehsil*, *taluk*, *mandal*, etc.), à l'intérieur du maillage administratif des districts, eux-mêmes relevant des États et territoires de l'Union. Le choix de cette précision maximale tient à notre volonté de mettre en évidence le très fort ordonnancement spatial que les chiffres du recensement illustrent. Car ce qui saute à l'œil nu, et que de moins conviviaux indicateurs géostatistiques démontrent formellement, c'est que les discriminations de genre sont loin d'être également réparties en Chine ou en Inde, voire aléatoirement distribuées dans l'espace⁵. On notera sur ce point que des mécanismes similaires de concentration géographique des niveaux de surmasculinité sont également observables en d'autres pays affectés comme la Corée du Sud ou le Vietnam.

Reprenons à présent chacune des cartes pour voir ce qu'elles nous disent des écarts de masculinité enfantine. La carte indienne pointe très fortement vers le Punjab, au nord-ouest du pays, mais capture une région plus vaste qui inclut l'État du Haryana, les villes de Delhi et de Chandigarh, tout en mordant largement sur des États limitrophes du Rajasthan ou de l'Uttar Pradesh⁶. Deux autres foyers apparaissent également, situés respectivement dans le Gujarat et le Maharashtra. Une lecture panindienne fait donc apparaître plusieurs « taches » à l'ouest du pays, mais également un niveau de surmasculinité qui va en s'étiolant vers le sud ou l'est du pays. Plus finement, on observe quelques autres foyers de masculinité des naissances, au sud dans le Tamil Nadu dans des régions où l'infanticide féminin était encore courant il y a une décennie, et dans l'Orissa à l'est (Srinivasan 2006). Si nous souhaitions mécaniquement associer ces concentrations spatiales à la baisse de la fécondité à quelques facteurs sociodémographiques, comme la faible fécondité ou le développement économique caractéristique par exemple du Punjab, il nous faudrait vite déchanter car les contre-exemples abondent, comme dans le Sud à la fois plus développé et peu affecté par les déséquilibres de sexe. La géographie des discriminations en Inde rappelle plus la division linguistique entre nord indo-aryen et sud dravidien, mais il s'agit d'une ressemblance assez grossière qui ne rend ainsi pas compte des particularismes du peuplement bengalais ou tribal (voir Figure 1 : Carte de l'Inde).

Ce que désigne avant tout la carte de l'Inde dans toute sa froideur statistique est l'intensité contemporaine de la préférence pour les garçons et l'opiniâtreté avec laquelle les gens des régions concernées choisissent de se débarrasser de leurs naissances du mauvais sexe. En termes anthropologiques, plutôt que linguistiques, on retrouve sur cette carte quelques traits connus du peuplement et notamment la prépondérance des Sikhs qui occupent principalement les régions autour du Punjab et dont la plus forte masculinité de la population enfantine est bien établie. Cela est vrai d'autres communautés

⁵ L'association entre les valeurs d'un indice donné comme les déséquilibres de *sex ratio* en fonction de la distance entre les localités de mesure est appréciée par la mesure de l'autocorrélation spatiale (Oliveau, 2010 ; Guilmoto, 2008). Cet indicateur vise à chiffrer précisément ce que certains appellent la première (et unique) « loi de la géographie » : toutes choses ont rapport entre elles, mais les plus proches en ont plus que les autres.

⁶ Pour une analyse statistique des différences observées de *sex ratio* en Inde, voir notamment Bhat and Xavier (2007).

comme les Jains, plus dispersées sur le territoire indien, alors qu'au contraire, les populations tribales présentes dans le centre du pays se distinguent par une relative prédominance féminine. Mais l'interprétation socioreligieuse de la surmasculinité démographique est encore un raccourci qui ne rend pas justice à la répartition éminemment spatiale du phénomène, car celui-ci concerne avant tout des populations en grande majorité hindoue (comme le Haryana ou le Gujarat). Il s'avère même que les groupes les moins portés à la sélection sexuelle, comme les Chrétiens, les Musulmans ou les *Dalits* (hors-caste), manifestent en Inde du nord-ouest des niveaux de *sex ratio* largement supérieurs à leur niveau ailleurs en Inde. L'effet du lieu semble donc tout aussi important que les caractéristiques sociales ou culturelles spécifiques à chaque groupe.

La carte des districts chinois présente également un gradient géographique accusé, même si elle est d'une lecture plus complexe⁷. L'ouest et le centre du pays sont assez largement indemnes des excès de *sex ratio* juvénile. Les niveaux de *sex ratio* y sont en effet normaux ou modérés, notamment dans les régions où les ethnies minoritaires sont très représentées, voire numériquement dominantes, allant des Tibétains au sud aux Ouïgours à l'ouest et aux Mongols du Nord. L'ethnicité semble donc servir de premier principe explicatif à ces variations géographiques, et le *sex ratio* juvénile parmi les *Han* est notoirement plus élevé. Mais les cartes sont en partie trompeuses, car elles accordent visuellement la plus belle part au pan occidental du pays qui est par ailleurs sous-peuplé. Les provinces de l'ouest, parmi lesquelles les régions ethniques autonomes sont les plus nombreuses, représentent de fait une proportion modeste de la population totale, laquelle est concentrée dans la Chine des 18 provinces qui date de la fin des Ming (voir Figure 2 : Carte de la Chine).

Tout se joue donc au centre et à l'est du pays et il faut examiner la carte avec plus de minutie. La variable ethnique perd alors une grande part de son pouvoir explicatif. On découvre en effet que si les Mongols au nord ou les Tibétains au sud-ouest ont en effet moins de garçons que la moyenne, d'autres groupes ethniques présents en Chine du Sud, comme les *Zhuang* qui constituent numériquement la plus grande minorité du pays, présentent également des *sex ratio* anormalement élevés. Il s'agit en l'occurrence d'un groupe fortement « sinisé » (au sens des *Han*) d'un point de vue culturel et on retrouve ici une convergence dans les comportements démographiques. De plus, un examen approfondi de la Chine orientale fait apparaître un paysage très accidenté, en dépit d'une relative homogénéité ethnique *Han*. Certaines pointes du *sex ratio* atteignent localement des valeurs hors du commun, comme par exemple en plusieurs *hot spots* de masculinité au-dessus de 150 garçons pour 100 filles situés dans les provinces du Guangdong, du Hunan ou de l'Anhui. De tels chiffres, parmi des populations qui ont en moyenne moins de deux enfants par femme, correspondent à une discrimination sévère lors de l'éventuelle seconde grossesse puisque les naissances de rang supérieur sont en nombre marginal dans ces régions. Ce qui frappe du point de vue de l'analyse spatiale, c'est d'observer en outre que ces foyers de masculinité avoisinent des zones où le *sex ratio* atteint au contraire un niveau beaucoup plus faible, voire normal. On en prendra pour témoin les deux provinces du Sichuan ou du Hubei. Dans la première, il sera facile de noter que les marges occidentales de la province où les valeurs sont les plus basses correspondent à des zones plus montagneuses dans lesquelles les minorités, notamment tibétaines, dominent. Mais la seconde province est assez uniformément *Han* et à côté de ses marges orientales où le *sex ratio* est un des plus élevés du pays, on relève des niveaux très bas autour la métropole industrielle de Wuhan.

De tels patchworks géographiques sont également présents au sein de plusieurs provinces de l'est, comme le Shanxi ou le Jiangxi. Des efforts pour rapprocher ces écarts à des effets de peuplement, de substrat culturel ou disparités de développement, en utilisant par exemple la distribution des dialectes chinois du sud (*yue*, *hakka* ou *min*) ou les écarts économiques entre régions, ne fournissent pas de piste

⁷ On se rapportera également à l'analyse de Cai and Lavelly (2004).

d'interprétation solide à ces variations⁸. À une échelle plus locale, on peut observer que certaines régions plus avancées sont moins affectées par les déséquilibres de sexe, comme on l'a noté pour Wuhan mais également pour Beijing, Tianjin ou Shanghai. La forte masculinité du pourtour littoral du sud-est, allant du Zhejiang au Fujian et au Guangdong, région par ailleurs prospère, tend à affaiblir cette hypothèse.

Une dimension qui transparaît sur nos cartes est le lien entre le surcroît de garçons et la très rigoureuse politique de planification familiale qui date du début des années 1980. De fait, l'explication selon laquelle le contrôle des naissances avait provoqué en Chine le déclin des naissances féminines (voire l'infanticide sélectif) a longtemps dominé et il est vrai que les différences de *sex ratio* observées entre Han et minorités ethniques, ces dernières étant souvent exemptées des dispositions les plus contraignantes en matière de naissances, semblent partiellement valider cette interprétation. Mais ce discours tient aussi une part de sa robustesse à la répugnance qu'inspire la politique démographique chinoise et a survécu à quelques graves contradictions, telles que la hausse simultanée du *sex ratio* à Taiwan ou en Corée du Sud, pays dont les gouvernements n'ont jamais pris de mesures drastiques pour réduire le nombre des naissances parmi leurs concitoyens, ou encore dans l'Inde du nord-ouest. Le raisonnement associant mécaniquement *sex ratio* et restriction de la natalité bute en outre sur le fait que les régions chinoises qui ont les moins d'enfants, notamment les métropoles où la restriction de la natalité est draconienne, ne sont pas celles où la masculinité des naissances est la plus forte.

C'est au contraire dans les zones rurales du centre et de l'est du pays, parfois proches des grandes conurbations, que les valeurs de *sex ratio* les plus aberrantes sont relevées. Il s'agit précisément de régions où prévaut la « politique de l'enfant-et-demi », adaptation de la politique de l'enfant unique autorisant dans certains cas une seconde grossesse après une première naissance féminine. En d'autres termes, les femmes qui n'ont pas de garçon lors d'une première naissance peuvent avoir une nouvelle grossesse, et c'est lors des secondes naissances que le *sex ratio* s'envole, témoignage de la fréquence des avortements sélectifs. On aura au passage observé le caractère résolument sexiste de cette disposition selon laquelle les naissances féminines initiales ne comptent tout simplement pas, mais il s'agissait d'un ajustement nécessaire pour permettre à une politique terriblement contraignante et impopulaire de mieux s'adapter aux conditions locales en satisfaisant à la préférence pour les garçons ancrée dans les campagnes⁹. Les poches de surmasculinité des naissances dans l'est du pays seraient donc avant tout les régions, souvent rurales, où la préférence accusée pour les garçons se conjugue avec des conditions spécifiques d'application des politiques de fécondité. Mais ce sont également les régions où le risque de sous-déclaration des naissances féminines serait le plus fort, précisément en raison des contraintes de la planification familiale. En sorte que la carte serait le reflet complexe des systèmes patriarcaux des campagnes et de l'emprise variable de la bureaucratie sur la population et cette dernière dimension, à travers le sous-enregistrement différentiel, explique peut-être en partie le caractère fortement segmenté de la carte des *sex ratio* en Chine.

En conclusion, on soulignera qu'à la différence de la carte chinoise très contrastée, celle de l'Inde fait transparaître une géographie cohérente des préférences de genre qui rayonnent autour de quelques pôles, avec des effets sur le *sex ratio* perceptibles à plusieurs centaines de kilomètres de distance. Cette trace singulière du patriarcat asiatique sur la cartographie des sexes semble reposer sur la prééminence de l'effet spatial, même si celui-ci dissimule en partie des systèmes sociopolitiques particuliers. Au point que les observateurs en viennent à invoquer une malédiction spatiale, sur le

⁸ Je remercie Laurent Sagart et Emmanuel Todd de leurs remarques sur ce point. Une discussion détaillée de la nouvelle géographie de la Chine figure dans Sanjuan (2007). Voir aussi Fan and Sun (2008).

⁹ La politique de l'enfant unique est introduite entre 1979 et 1982, mais les dispositifs relatifs à la seconde naissance après celle d'une fille ont été mis en place à partir de 1984 (Attané, 2002 ; Scharping, 2003). Sur les implications dans les campagnes, voir Bossen (2007).

mode d'un mystérieux « Triangle des Bermudes » où les filles disparaîtraient, comme si cette catastrophe ne trouvait d'autre principe explicatif que sa régularité géographique. La répartition de ces valeurs de masculinité correspond pourtant bien à la prégnance des structures patriarcales et ces cartes sont donc uniques dans leur capacité à mettre à nu ce trait central des systèmes familiaux asiatiques, dont les féministes et les sociologues n'ont jamais recueilli à partir d'enquêtes de terrain ou d'indicateurs socioéconomiques qu'une image floue. Cette prédilection pour les garçons repose en effet sur un système de valeurs et de normes spécifiques, en l'occurrence un patrimoine culturel fortement ancré dans les territoires et dans la structure du peuplement, et présente à ce titre une puissante inertie spatiale et historique. Peut-être s'agit-il d'un des traits sociologiques les plus résistants aux bouleversements sociétaux récents, notamment au regard d'autres dimensions comme l'éducation, le niveau socioéconomique et les infrastructures qui ont profondément évolué durant les vingt dernières années.

La parenté, l'État et le marché

La lecture très utilitariste des avantages et inconvénients des naissances par sexe fournit un résumé des facteurs intermédiaires propres à la sélection sexuelle en Asie, mais elle tend à masquer le rôle historique des forces en présence dans les changements de régime sociodémographique. Nous voudrions à présent resituer notre réflexion dans un cadre plus sociohistorique pour faire apparaître les principales sphères déterminant les modalités du changement social, en distinguant les instances du triptyque parenté-État-marché. On se limitera ici principalement aux comportements démographiques, et plus particulièrement aux comportements de discrimination envers les filles. Les logiques propres à ces trois instances face au régime démographique, tout autant que leurs modalités d'intervention sur les comportements des couples et des femmes, s'avèrent très différenciées. Si le domaine de la parenté correspond au mode de régulation « traditionnelle », l'État et le marché représentent des formes aujourd'hui plus prégnantes, même si elles n'étaient pas entièrement absentes dans le passé comme la prééminence historique de l'État en Chine le rappelle. Nous allons à présent les passer en revue de manière plus systématique.

La première instance relève des institutions communautaires traditionnelles et nous l'appelons ici « parenté », reprenant le vocabulaire de Boltanski (2004) à propos de l'avortement. Il s'agit en l'occurrence des normes et pratiques familiales patriarcales, forces qui confèrent aux individus en Asie leur identité et leur poids relatif dans la parenté et la communauté et sont au cœur de la définition et de l'orientation des trajectoires individuelles. La parenté définira notamment le rôle des fils et des filles, des femmes et des mères, et leur assignera des fonctions spécifiques selon quelques principes simples : l'appartenance de caste ou de clan, l'âge, le rang d'aînesse, le statut matrimonial et familial, et surtout le genre. C'est en effet les rapports sociaux de sexe qui localement fixeront le plus étroitement les contours des comportements et leurs implications sociales, qu'elles soient économiques (soutien aux parents, règle de transmission, etc.) ou plus symboliques (préséance politique, rôle rituel, etc.). Dans les systèmes de parenté patrilinéaires qui dominent en Asie du Sud et de l'Est, les femmes sont condamnées à abandonner leur lignage de naissance pour celui de leur époux et le célibat féminin est fortement réprouvé. En rejoignant la famille de leur époux, elles perdent une large part de leurs liens familiaux d'origine ainsi que les droits qui vont avec, notamment le droit à l'héritage. Elles sont donc élevées en pure perte (élever une fille revient à « arroser le jardin du voisin »), et sont d'ailleurs perçues comme la future « propriété de quelqu'un d'autre » (en hindi *paraya dhan*). Elles ne renforceront pas leur clan ou lignage d'origine, ne travailleront pas sur les terres familiales, et ne seront d'aucun secours aux parents dans leur vieillesse (Attané et Guilmoto, 2007). Cette marginalisation féminine est entérinée par des dispositions religieuses, qui les excluent par

exemple de tout rôle auprès des défunts (rituel funéraire, culte aux ancêtres, etc.). Pire, les jeunes femmes célibataires peuvent, dans le contexte sud-asiatique où l'honneur de la famille repose tout entier sur la chasteté des femmes, être une source d'angoisse statutaire pour leurs parents et les exigences financières propres au régime des dots font de leur mariage une affaire très dispendieuse pour leur famille¹⁰. Les analyses de terrain en Inde démontrent bien l'imbrication de la discrimination de genre dans les systèmes sociaux (John *et al.*, 2008).

Dans le passé, l'instance communautaire a joué un rôle prééminent, sinon exclusif, dans la définition des règles d'alliance ou de transmission et on y trouve les racines les plus profondes de cette préférence pour les garçons. Mais la situation a évolué depuis un siècle et de nouveaux modes de régulation occupent progressivement une place croissante. L'État y joue un rôle prééminent qui entend substituer à l'objectif prioritaire de reproduction sociale dans le régime traditionnel celui de régulation démographique nationale, que ce soit dans un sens populationniste ou malthusien. Dans l'Inde coloniale, les Britanniques s'appliquent en effet à redéfinir l'action publique, notamment dans le domaine des échanges, mais ils se tiennent à distance prudente des institutions familiales, car leurs rares incursions dans la sphère des pratiques privées rencontrent de fortes résistances¹¹. L'Inde indépendante en a hérité une tradition d'« État mou » (*soft State*). En Chine, après plusieurs décennies de troubles politiques suivant le déclin des Qing qui ont vu la déliquescence des structures d'État, la formation de la République populaire s'est accompagnée par un brusque retour de l'emprise gouvernementale sur les populations. À partir des années 1970, les pouvoirs publics lancent un assaut direct en direction de la société civile et la gestion traditionnelle des comportements reproductifs, par le truchement de politiques de restriction des naissances. L'État chinois adopte alors une posture biopolitique moderne emblématique (Greenhalgh and Winckler, 2005). Les ajustements sexistes de cette politique ont marqué toutefois certaines limites dans cette pénétration qui menaçait de remettre en cause les structures les plus profondes de la société, en l'occurrence les rapports de genre et la parenté patriarcale. Pour sa part, l'État indien indépendant, dont l'échec le plus cuisant en matière démographique date de la déconfiture de son programme de planification des naissances après les excès de 1976, a sans doute joué un rôle plus discret dans l'organisation sociale et intervient dans la régulation démographique de manière plus subsidiaire.

Sur certains points cruciaux dans le domaine des rapports de genre, les changements opérés par l'État en Chine et en Inde sont souvent restés lettre morte, comme par exemple pour l'égalité entre sexes face à l'héritage ou l'accès à la terre. L'équité de genre ne relève sans doute pas des premiers objectifs de régulation biopolitique de ces États. Mais l'action étatique contribue toutefois à redessiner le paysage social en ouvrant de nouvelles fenêtres pour l'expression et le développement des individus ou des groupes sociaux. L'éducation, la santé et la contraception représentent en particulier des domaines dans lesquels les gouvernements ont offert de nouveaux modèles au développement féminin et affaibli les systèmes de genre préexistants.

Reste la troisième instance que nous baptiserons ici « marché » (le terme « société civil » conviendrait également), pour résumer l'action multiforme du changement social et économique quand il n'est pas directement encadré par les pouvoirs publics. Son rôle a été crucial dans les transformations familiales et notamment dans la baisse soutenue de la fécondité observée, y compris en Chine où il est réducteur

¹⁰ En Asie du Sud, la dot joue un rôle proche de l'héritage pré-mortem et prive par conséquent les frères d'une part du patrimoine familial. On a observé en Inde, depuis les dernières décennies, une rapide diffusion de la dot dans les groupes sociaux et vers le sud du pays, ainsi qu'une forte inflation des montants monétaires ou en nature exigés par la famille du fiancé.

¹¹ Les Britanniques ont néanmoins lutté contre l'immolation des veuves, contre les mariages pré-pubertaires ou encore contre l'infanticide. Ils demeurent qu'ils s'en sont très largement remis aux castes supérieures pour la codification progressive des usages familiaux et leur incorporation dans l'appareil juridique moderne.

d'attribuer à la seule action de l'État la profonde baisse de la fécondité qui s'est déclenchée à la fin des années 1960. L'expérience de nombreux pays asiatiques, à commencer par l'Inde, suggère que l'État n'a joué qu'un rôle complémentaire face à une dynamique endogène du changement social. L'émergence des rapports de marché a en particulier donné un nouveau contenu à l'économie domestique. Mais à la différence de la parenté ou de l'État, le marché vise avant tout à prôner la dérégulation démographique et sa flexibilité aux besoins sociaux ou économiques. Cela s'est traduit par exemple par la nucléarisation des familles ou encore par la formidable explosion de la migration, deux évolutions qui tendent à dissoudre la prégnance de l'ordre communautaire ancestral¹². De nombreuses femmes ont ainsi cherché à profiter de la contraception pour échapper aux grossesses non désirées et opté pour de nouvelles stratégies sociales reposant par exemple sur l'investissement éducatif, l'accès à l'emploi ou le retard au mariage. On a également noté l'implication spécifique du secteur privé dans l'offre des méthodes modernes de sélection sexuelle, mais le marché n'a fait ici que s'adapter à une demande latente. Le rôle du marché est naturellement appelé à s'étendre, y compris dans les économistes fortement étatisés de l'ancien monde socialiste, et représente sans doute la force la plus considérable dans l'orientation des tendances futures.

Laissez-faire, interventionnisme et changement social

Les perspectives démographiques en Asie sont inquiétantes d'autant que nos cartes suggèrent que la préférence pour les garçons n'a pas encore atteint l'ensemble de la Chine et de l'Inde. Ce qui est certain, c'est que le déséquilibre de naissances enregistré depuis parfois plus de dix ans va se traduire par des déséquilibres parallèles parmi les adultes et créer ainsi un surplus de jeunes gens immariables. La déformation des structures par âge et sexe, irréversible pour les générations déjà venues au monde, est très accusée et même une hypothétique normalisation du *sex ratio* à la naissance durant les vingt prochaines années ne corrigera pas l'envergure des déséquilibres sur le marché matrimonial, lesquels se chiffreront en dizaines de millions d'hommes en surnombre. Les quelques scénarios d'ajustement auxquels il est facile de songer (migration, importation d'épouses, retard de l'âge au mariage, remariages des femmes, homosexualité masculine, etc.) ne semblent guère en mesure de pallier le déficit de femmes à venir et le surplus d'hommes conduira donc à une explosion du célibat d'ici les décennies prochaines. Les effets néfastes, à l'heure du mariage, de cette préférence pour les garçons contredisent d'ailleurs l'ambition première de la sélection sexuelle dans le système reproduction patrilineaire si les garçons s'avèrent incapables de se marier et de perpétuer la lignée masculine. C'est tout le projet patriarcal qui est alors remis en cause. Et les plus exposés seront naturellement les hommes de condition modeste qui auront le plus de peine à trouver épouse comme cela s'est observé dans les paysanneries européennes à l'heure de l'exode rural.

Ce scénario de célibat masculin, qui du seul point de vue démographique semble presque inéluctable, a déjà donné lieu à des hypothèses de politique internationale alarmistes pronostiquant une batterie de violences ou de mouvements migratoires sauvages (Hudson and den Boer, 2004 ; Poston and Glover, 2005). Mais plutôt que de nous livrer à ces exercices risqués de sociologie fiction, on peut revenir au rôle des trois instances évoquées plus haut dans la transition future des discriminations sexuelles. Il semble acquis que les institutions communautaires perdent régulièrement de leur emprise sur les comportements. Le renforcement de la logique de couple et la nucléarisation familiale qui s'opèrent, confortés par une individualisation des pratiques et des stratégies, vont à l'encontre des

¹² Voir sur ces points Adams and Trost (2005) et Fan (2008).

modes de régulation collectifs traditionnels de la parenté, et créent des situations favorables à une remise en cause de l'idéologie de genre héritée de la société rurale.

Les États ne peuvent pour leur part manquer de constater les effets pernicioeux de la sélection sexuelle, exacerbée par la baisse de la natalité qui fait partie de leurs objectifs démographiques à court ou moyen terme (Zeng, 2007). Nous sommes en effet devant un cas d'école de tragédie des biens communs, dans laquelle les comportements individuels (forcer la biologie pour avoir un garçon), certes rationnels mais purement opportunistes, conduiront à un désastre collectif que résume le déséquilibre du rapport des sexes. Les gouvernements asiatiques, qui ont résolument fait de la régulation démographique une priorité depuis quarante ans, peuvent difficilement s'en remettre au simple jeu du laisser-faire en attendant que les populations corrigent d'elles-mêmes leurs comportements discriminatoires. Cette attitude serait d'autant plus dangereuse que, comme en toute tragédie des biens communs, l'action initiale des acteurs privés et leurs effets collectifs sont décalés dans le temps, l'intervalle temporel étant dans notre cas d'au moins une génération, entre la naissance et l'âge adulte. C'est précisément la situation dans laquelle l'État doit intervenir pour corriger les « externalités » des comportements opportunistes. En Chine et en Inde, les gouvernements ont précisément déjà agi, en commençant par une action purement répressive à l'égard des avortements sélectifs bannis dès les années 1990¹³. Mais ces législations ont fait long feu et s'avèrent pour de nombreuses raisons très difficiles à mettre en œuvre, surtout quand existe un secteur privé moins contrôlé qui bénéficie directement de la demande d'échographie et d'interruption de grossesse. Des mesures non répressives consistent à favoriser directement les familles ayant des filles (bourses scolaires et autres appuis financiers), mais il s'agit de politiques potentiellement fort coûteuses si elles aspirent à compenser efficacement le « surcoût » associé aux filles (éducation, dot, etc.). Les autres mesures engagées consistent en des campagnes de promotion des filles et d'information sur les discriminations, mais leur impact sera forcément très progressif.

L'action gouvernementale sera sans doute autrement plus efficace par des dispositions s'attaquant aux inégalités structurelles de genre dans la société civile. Les politiques concernant le code de la famille et l'emploi féminin en Corée du Sud ont d'ailleurs été souvent citées comme des facteurs probables du renversement rapide des attitudes (Chung *et al.*, 2007). En Inde, un changement législatif récent concernant les règles d'héritage pourrait avoir un tel effet : la loi de 2005 a en effet jeté les bases d'un mode de transmission égalitaire entre hommes et femmes parmi les Hindous et si elle est mise en œuvre, elle risque de saper certains fondements de la filiation patrilinéaire (dont la dot). Un autre domaine concerne le système de protection et des retraites qui conférerait notamment aux garçons un rôle primordial dans le soutien aux adultes vieillissants. Dans le cas chinois, les changements sont réels : après le démantèlement du système de sécurité de l'emploi du régime socialiste, le fameux « bol de riz en fer » (*tiefanwan*), l'État a introduit de nouveaux systèmes d'assurance chômage, médical ou retraite. Même s'ils ne concernent encore qu'une minorité de la population, ces systèmes de protection auront pour effet de libérer la famille de son rôle unique de soutien et de solidarité individuelle. Ces deux exemples, qui ne sont certes pas exhaustifs des politiques sociales récentes, illustrent les effets indirects de mesures publiques sur les discriminations de genre.

Dans les années actuelles, les transformations sociales et économiques et l'amélioration tangible du niveau de vie en Chine et en Inde suggèrent que le changement social est sans doute plus rapide et plus profond que l'action des gouvernements. Les forces du marché poursuivent leur graduelle pénétration des sociétés en affaiblissant les instances de régulation alternatives que sont l'État ou les institutions traditionnelles. Le marché pourrait certes réagir à la situation nouvelle en contournant l'action répressive de l'État si celui-ci voulait limiter les avortements, voire en répondant aux pénuries

¹³ Pour une vue plus détaillée des politiques, voir notamment Li (2007) et Joseph (2007).

d'épouses par des moyens criminels (enlèvement, prostitution, etc.). Mais plus profondément, la nouvelle économie des ménages va précipiter un grand nombre de femmes dans des carrières professionnelles « modernes » où elles acquièrent une plus forte autonomie sociale et économique. Ce changement progressif représente une menace à la domination masculine : éducation, accès à l'emploi et autonomie sociale confèrent aux femmes une identité nouvelle dans la société, allant à l'encontre des rapports de genre traditionnels, et pourraient rendre la préférence pour les garçons graduellement désuète car mal adaptée à la lente érosion des inégalités traditionnelles entre hommes et femmes. L'exemple de la Corée du Sud et du Japon, où les femmes semblent désormais remettre en cause jusqu'à l'institution du mariage, suggère le cheminement possible de la Chine et de l'Inde dans le futur, mais ces deux pays devront entre-temps payer le prix de cette flambée contemporaine de naissances masculines par un profond déséquilibre démographique parmi les populations adultes d'ici 2050.

Références

- Abdi, H. and D. Valentin, 2007. Multiple correspondence analysis, in N.J. Salkind (ed.), *Encyclopedia of Measurement and Statistics*, Thousand Oaks, CA: Sage, pp. 651-657.
- Adams B.N. and J. Trost (Eds.), *Handbook of world families*, Sage, Thousand Oaks, CA.
- Agnihotri, Satish B., 2003. Survival of the girl child: tunnelling out of the Chakravyuha, *Economic and Political Weekly* 33(41): 4351-60.
- Arokiasamy, P., 2004. Regional patterns of sex bias and excess female child mortality in India, *Population-E* 59(6): 833-864.
- Attané I. (sous la dir.), 2002. *La Chine au seuil du XXème siècle : questions de population, questions de société*, INED/PUF, Paris.
- Attané, I. and C.Z. Guilmoto (eds.), 2007. *Watering the Neighbour's Garden. The Growing Demographic Female Deficit in Asia*. Paris: CICRED.
- Banister, Judith, 2004. Shortage of girls in China today, *Journal of Population Research* 21(1): 19-45.
- Bhat, PN Mari, AJ Francis Xavier, 2007. "Factors Influencing the Use of Prenatal Diagnostic Techniques and *Sex ratio* at Birth in India" in Attané I. and Guilmoto, C.Z., eds., *Watering the Neighbour's Garden. The Growing female Deficit in Asia*, CICRED, Paris, 135-164.
- Boltanski, L., 2004, *La condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, Paris, Gallimard.
- Bossen, Laurel, 2007. "Missing Girls, Land and Population Controls in Rural China", in Attané I. and Guilmoto, C.Z., eds., *Watering the Neighbour's Garden. The Growing female Deficit in Asia*, CICRED, Paris, 207-229.
- Cassen, Robert, Dyson Tim, Visaria Leela (eds.), 2004. *Twenty-first century India: population, economy, human development, and the environment*, Oxford: Oxford University Press.
- Chahnazarian A, 1988. Determinants of the *sex ratio* at birth: review of recent literature, *Social Biology* 35(3-4): 214-35.
- Chung, Woojin and Monica Das Gupta, 2007. "The decline of son preference in South Korea: The roles of development and public policy", *Population and Development Review*, 33, 4, 757-783.
- Croll, Elisabeth, 2000. *Endangered Daughters: Discrimination and Development in Asia*, New York, Routledge.

- Fan, C. Cindy, 2008. *China on the Move: migration, the state, and the household*. London : Routledge.
- Fan, C. Cindy and Mingjie Sun, 2008. Regional inequality in China, 1978-2006, *Eurasian Geography and Economics* 48(1): 1-20.
- Greenhalgh Susan, Winckler Edwin A., 2005. *Governing China's Population: From Leninist to Neoliberal Biopolitics*, Stanford, Stanford University Press.
- Guilmoto, C.Z., 2008. « L'inscription spatiale de la discrimination de genre en Inde. Effet des distances sociale et géographique », *L'Espace géographique*, 1, 1-15.
- Guilmoto, Christophe Z., 2009. "The *Sex ratio* Transition in Asia", *Population and Development Review*, 35, 3, 519-549.
- Hudson, Valerie, den Boer Andrea M., 2004. *Bare branches: security implications of Asia's surplus male population*, MIT Press, Cambridge, Mass.
- John, Mary E, Ravinder Kaur, Rajni Palriwala, Saraswati Raju, and Alpana Sagar, 2008. *Planning Families, Planning Gender: the Adverse Child Sex ratio in Selected Districts of Madhya Pradesh, Rajasthan, Himachal Pradesh, Haryana, and Punjab*, Action Aid and IDRC, New Delhi.
- Joseph, Josantony, 2007. *Reflections on the Campaign against Sex Selection and Exploring Ways Forward*. Study conducted by CYDA commissioned by UNFPA, Pune.
- Lavelly, William and Cai Yong, 2004. "Spatial Variation of Juvenile *Sex ratios* In the 2000 Census of China", presentation at the annual meeting of the Population of Association of America, Boston, April 1-3
- Li, Shuzhuo, 2007. Imbalanced *sex ratio* at birth and comprehensive intervention in China. Paper presented at the 4th Asia Pacific Conference on Reproductive and Sexual Health and Rights, Hyderabad, India, 29-31 October. http://www.unfpa.org/gender/case_studies.htm
- Manier, Bénédicte, 2006. *Quand les femmes auront disparu : l'élimination des femmes en Inde et en Asie*, Paris, La découverte.
- Oliveau, S., 2010. « Autocorrélation spatiale : leçons du changement d'échelle », *L'Espace Géographique*. 1, 1-14.
- Poston D.L., K.S. Glover, 2005. "Too many males: marriage market implications of gender imbalances in China", *Genus* LXI, No 2, pp. 119-140.
- Sanjuan Thierry, 2007. "Approcher les dynamiques régionales en Chine", *Hérodote*, 125, 157-185.
- Scharping, Thomas, 2003, *Birth Control in China, 1949-2000*, London : Routledge Curzon.
- Sen, Amartya, 1990. "More Than 100 Million Women Are Missing", *New York Review of Books*, 37, 20, December 20, 61-66.
- Sen, Amartya, 2003. "Missing women –revisited", *British Medical Journal*, 327, 1297-98.
- Sen, Amartya, 2005. *The Argumentative Indian: Writings in Indian History, Culture and Identity*, Farrar, Straus and Giroux, New York.
- Sharma, O.P., and Haub, Carla, 2008. "*Sex ratio* at Birth Begins to Improve in India", *Population Reference Bureau*, August.
- Srinivasan, Sharada, 2006. *Daughter elimination in Tamil Nadu, India. Development, discrimination and survival*, Shaker Publishing, Maastricht.
- Zeng Yi, 2007. "Options for Fertility Policy Transition in China", *Population and Development Review*, 33, 2, 215-246.
- Zhao, Zhongwei and Fei Guo (eds), 2007. *Transition and Challenge. China's Population at the Beginning of the 21st Century*, Oxford University Press, Oxford.

FIGURES

Figure 1 – Sex ratio des enfants, Inde, recensement de 2001

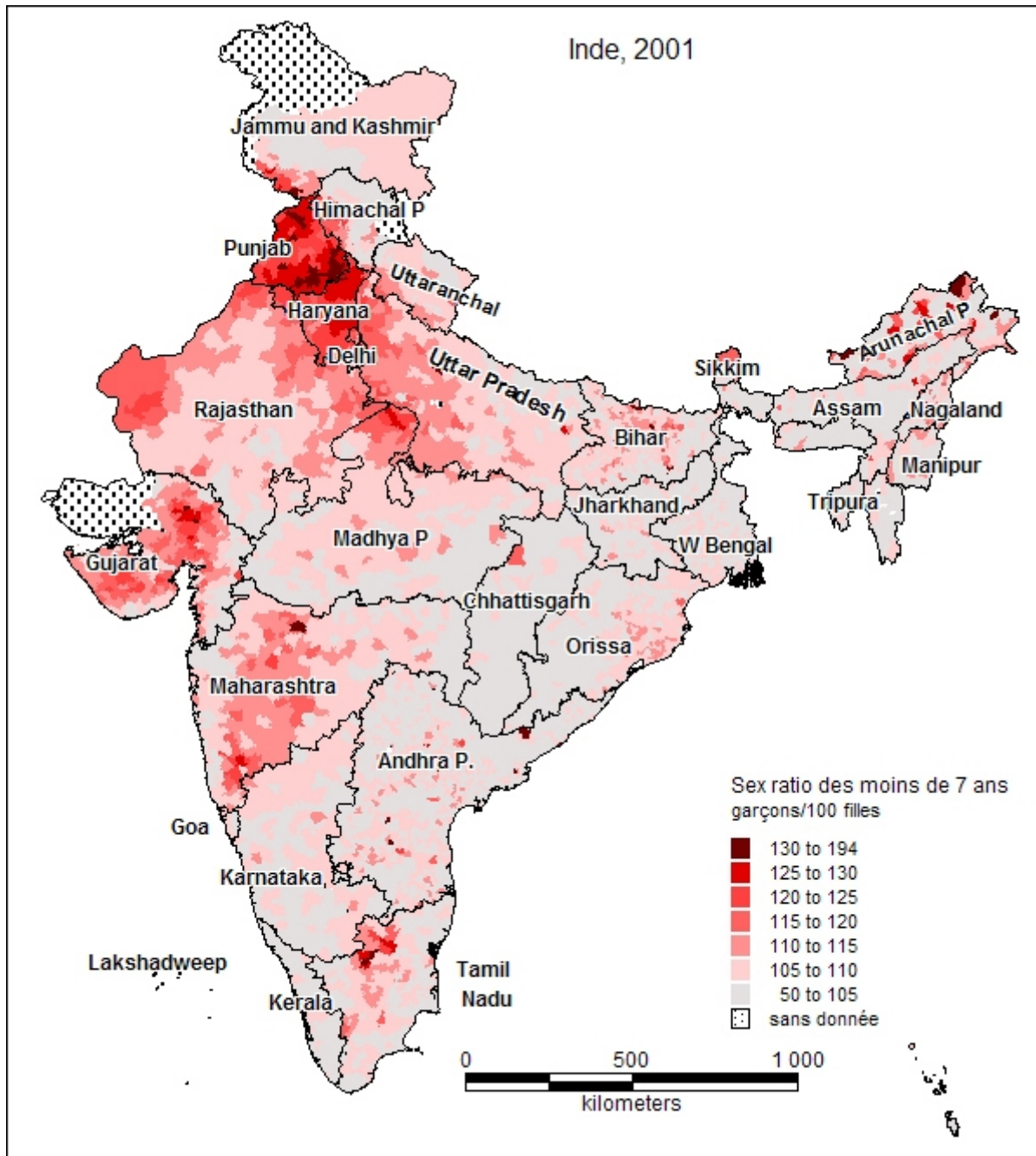


Figure 2 – Sex ratio des nouveau-nés, Chine, recensement de 2000

